



Commission suisse pour l'UNESCO
Schweizerische UNESCO-Kommission
Commissione svizzera per l'UNESCO
Cummissiun svizra per l'UNESCO

Réunion des directeurs et directrices et des coordinateurs et coordinatrices des écoles du Réseau des écoles associées de l'UNESCO en Suisse

Vendredi 16 mars 2018
GenerationenHaus Berne

RAPPORT

Cette rencontre a réuni 40 membres de direction et coordinateurs de 26 écoles, 4 membres de la Commission suisse pour l'UNESCO ainsi que le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe de la Commission suisse pour l'UNESCO.

Au nom de la Commission suisse pour l'UNESCO, Heinz Altdorfer a souhaité la bienvenue aux participants et les a informés de la volonté de l'organisation de redynamiser le Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), en précisant que cette démarche devait être guidée par une identité et un mandat clairs.

Dans un **message vidéo**, la coordinatrice internationale du réSEAU, **Sabine Detzel**, s'est elle aussi adressée aux participants : loin d'augurer un départ à la retraite, le 65^e anniversaire que le réseau célébrera cette année doit marquer le début d'un renouveau dans le développement du réseau fondé sur les nouvelles lignes directrices.

L'**évaluation des réponses** au questionnaire a déjà été envoyée aux membres et un certain nombre de retours ont pu être pris en compte dans le **projet de nouvelles lignes directrices**. **Annalisa Beltrami**, coordinatrice nationale du réseau, a expliqué le contexte international dans lequel s'inscrivent les nouvelles lignes directrices ainsi que la vision d'avenir, les conditions générales et les possibilités futures.

Des membres de la Commission suisse pour l'UNESCO ont ensuite présenté deux domaines faisant partie des orientations thématiques fondamentales du réSEAU (voir §2.3 du projet de nouvelles directives). Ils ont exposé des idées intéressantes pour aborder et traiter ces thèmes à l'école.

Le **professeur Adeljalil Akkari** a évoqué la question de l'**éducation à la citoyenneté mondiale** en soulignant l'importance, dans un monde qui cherche à tout mesurer et quantifier, de transmettre des valeurs universelles et d'amener les jeunes à se sentir des citoyens du monde.

Carlo Ossola a esquissé des pistes pour faire entrer le **patrimoine mondial et les réserves de biosphère** dans les écoles. Outre le film présenté en guise d'introduction à la Convention pour la protection du patrimoine mondial, 33 autres courts métrages s'attachent à mettre en lumière la valeur universelle extraordinaire des sites du patrimoine mondial en Suisse.

Les **échanges** qui ont suivi ont constitué un prélude à la discussion de groupe prévue l'après-midi et révélé de fortes divergences de vues sur le fonctionnement même du réSEAU.

Lors du déjeuner, les représentants des écoles ont vivement apprécié le fait de pouvoir discuter avec les membres de la Commission pour l'UNESCO et du Secrétariat général.

Pendant la **discussion de groupe** de l'après-midi, qui était animée par des membres de la Commission pour l'UNESCO, trois questions ont été traitées de manière approfondie, tout en laissant aux participants la possibilité d'aborder d'autres sujets.

Les résultats des groupes ont ensuite été présentés en plénum. Animées, les discussions et les présentations ont duré plus longtemps que prévu.

Les résultats auxquels ont abouti ces échanges et dont vous trouverez un résumé dans le tableau ci-joint seront pris en compte dans la version finale des lignes directrices.

La **question 1** portait sur le §2.3 des lignes directrices :

§ 2.3. *Le réSEAU en Suisse s'engage à participer à la compréhension et réalisation d'enjeux globaux tels que les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et poursuit les orientations thématiques suivantes :*

- 1. la citoyenneté mondiale et une culture de la paix et de la non-violence ;*
- 2. le développement et les modes de vie durables ;*
- 3. l'apprentissage interculturel et l'appréciation de la diversité et du patrimoine culturels.*

Comment souhaitez-vous voir ces thèmes traités au sein du réSEAU ? Par une définition thématique biennale valable pour toutes les écoles en Suisse ou par des activités propres à chacune des écoles ?

Tous les groupes sont favorables à une définition bisannuelle des thèmes. Ils demandent que du matériel soit mis à la disposition des écoles.

Les opinions divergent néanmoins sur l'obligation – plus ou moins forte – de se concentrer sur ces thèmes. Les écoles qui définissent leurs propres sujets en fonction de leurs besoins actuels ne devraient pas être obligées de traiter en plus des thèmes communs. Les thèmes définis devraient donc avoir valeur de recommandations.

La **question 2** avait trait aux rencontres annuelles.

§5.1. Journée annuelle *à l'intention des écoles membres. Cette rencontre se tient sur une journée et est organisée par la coordination nationale dans une ou plusieurs langues officielles.*

Quelle est la finalité d'une telle rencontre pour le réSEAU et au-delà ?

Les participants s'accordent à dire qu'il serait judicieux de prévoir des rencontres avec des élèves en plus des réunions organisées à l'intention des coordinateurs. Les échanges informels sont également jugés importants par tous les groupes.

Les opinions sur les points suivants divergent en revanche fortement les unes des autres :

- Durée des rencontres : les propositions vont de réunions courtes et de moindre ampleur à des rencontres de plusieurs jours.
- Étendue de la participation : les propositions vont de réunions régionales à des rencontres nationales, voire internationales. Le caractère bénéfique de rencontres par-delà les frontières linguistiques est évoqué à plusieurs reprises.
- Des possibilités intéressantes sont également entrevues dans l'échange d'informations sur la plateforme.

La **question 3** concernait l'étendue des exigences minimales.

§ 6.4. *L'UNESCO a fixé ses exigences minimales comme suit :*

1. *Présenter un plan de travail annuel au coordinateur national, ainsi qu'un descriptif des objectifs.*
2. *Présenter au coordinateur national un rapport annuel établi sur la base du modèle fourni par celui-ci.*
3. *Participer, chaque année scolaire, à au moins un projet, concours ou campagne d'envergure mondiale ou régionale proposé par l'UNESCO, ou à une activité connexe d'envergure nationale proposée par le coordinateur national.*
4. *Célébrer au moins deux journées des Nations Unies, choisies parmi celles figurant dans le calendrier du réSEAU disponible sur l'Outil en ligne, en mobilisant l'ensemble de la communauté scolaire.*
5. *Afficher un symbole de l'affiliation au réSEAU dans l'établissement, conformément aux instructions du coordinateur national ou aux dispositions prises par ce dernier.*
6. *Informar la communauté scolaire de l'affiliation de l'établissement au réSEAU (réunions avec le personnel, les parents et les élèves, affiches, site Internet de l'école, etc.).*
7. *Actualiser au moins deux fois par an, dans l'Outil en ligne, les informations qui concernent l'établissement (coordonnées, statistiques de l'école et activités).*

Quelles exigences vous semblent irréalistes ou inutiles, ou au contraire intéressantes et réalisables et pourquoi ?

Consensus : les participants accueillent favorablement les exigences 2, 5, 6, 7. Un modèle simple est attendu pour l'exigence 2. En ce qui concerne l'exigence 7, un groupe estime qu'une mise à jour annuelle est suffisante et demande une extension de la plateforme.

Les points de vue divergent par contre sur les autres questions : deux groupes soutiennent la question 1 selon un modèle simple ; un groupe rejette complètement cette exigence, qu'il juge irréaliste du fait que plusieurs de ses membres travaillent avec des groupes d'étudiants sur une base semestrielle et choisissent leurs thèmes en fonction de l'actualité.

En ce qui concerne les questions 3 et 4, certains groupes pourraient envisager une participation, mais craignent qu'une obligation générale puisse se révéler problématique selon l'organisation de l'école.

La question de savoir quelles seraient les conséquences du non-respect de cette obligation est posée par plusieurs participants. Tous s'accordent à dire qu'il ne faut pas fixer des exigences trop élevées, mais que leur respect doit être vérifié.

Autres sujets de discussion

D'autres sujets importants ont été abordés au sein des groupes :

- Visibilité :
 - Comment améliorer la visibilité du réSEAU sur la page d'accueil du site Internet de l'UNESCO Suisse, ainsi que sur les sites Internet des différentes écoles ?
 - Endroit où apposer le logo sur la page d'accueil des écoles
 - Existe-t-il des affiches d'information, des expositions itinérantes ?
- Question des ressources (une réunion annuelle pourrait y être consacrée)
- Adhésion de nouvelles écoles
- Implication des directions d'école
- Motivation : une attestation est-elle établie suite à l'envoi du rapport annuel ?
- Médias sociaux : en cas de création de groupes fermés, quelle école serait disposée à gérer une plateforme ?

Nicolas Mathieu, secrétaire général de la Commission de l'UNESCO, a pris la parole lors de la clôture de la rencontre. Il a remercié les participants pour leurs discussions constructives et esquissé les prochaines étapes :

- rédaction du rapport de la rencontre et envoi de ce dernier aux participants (avec les présentations) ;
- révision et publication des lignes directrices ;
- mise à jour de la liste des écoles ;
- actualisation du site Internet www.unesco.ch ;
- organisation d'une nouvelle rencontre en 2019.

Conclusion

Les écoles associées s'investissent dans le projet et entendent continuer à le faire, comme en témoignent les discussions animées de ce jour. La participation implique un engagement volontaire substantiel de la part des enseignants et des élèves concernés. Les participants attendent des lignes directrices qu'elles fournissent un cadre clair qui énonce les principes de base, tout en laissant une marge de manœuvre pour la conception concrète des activités.

Annexe : Résultats des discussions de groupe (1h)



Question 1

§ 2.3. Le réSEAU en Suisse s'engage à participer à la compréhension et à la réalisation d'enjeux globaux tels que les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 (5^e agenda) et poursuit les orientations thématiques suivantes :

1. la citoyenneté mondiale et une culture de la paix et de la non-violence ;
2. le développement et les modes de vie durables ;
3. l'apprentissage interculturel et l'appréciation de la diversité et du patrimoine culturels.

**Comment souhaitez-vous voir ces thèmes traités au sein du réSEAU ?
Par une définition thématique biennale valable pour toutes les écoles en Suisse ou par des activités propres à chacune des écoles ?**

Réponses

La définition d'objectifs généraux à un rythme bisannuel est souhaitable, mais requiert de la flexibilité. Activités décidées de manière autonome
Ni l'un ni l'autre Il est nécessaire de définir des thématiques capables de motiver les écoles et d'augmenter la visibilité des actions menées. Il ne faut toutefois pas « obliger » les écoles à agir seulement sur ces thématiques. Présenter les thèmes (orientations thématiques), avec des exemples et du matériel pour aider les écoles Mesures proposées : - remise d'un prix - journée de partage - projet inter-écoles - collecte des bonnes pratiques (« Best Practices ») - utilisation du site Internet de la Commission comme plateforme de communication
Exploiter l'énergie qui vient « d'en bas » (des écoles)
Recommandations : oui ; obligation : non Mettre à profit la diversité des matières enseignées pour garantir la continuité Permettre aux élèves de définir eux-mêmes des activités

Divergences :

- étendue de l'obligation

Consensus :

- Proposer des thèmes : oui ; mettre à disposition du matériel (et des intervenants)

Question : qui - combien ?

- Obligation absolue de traiter des thèmes donnés : non



Question 2

§5.1. **Journée annuelle** à l'intention des écoles membres. Cette rencontre se tient sur une journée et est organisée par la coordination nationale dans une ou plusieurs langues officielles.

Quelle est la finalité d'une telle rencontre pour le réSEAU et au-delà ?

Réponses

Donner aux élèves l'occasion de se mobiliser pour l'UNESCO (rencontre annuelle avec les élèves) Échelle régionale ou nationale (occasion de trouver une école partenaire) ? Échanges entre enseignants, présentation des bonnes pratiques - Exemples Éventuellement fractionner la rencontre annuelle.
Partage des projets (présentations, stand/posters : participation active des élèves Partage avec la commission, réseau Information du public (médias) et d'autres écoles
Échanges entre élèves, entre enseignants, tous ensemble Rencontre avec des personnes/personnalités et des thèmes Impulsions : se familiariser avec des projets et les diffuser Dépenses : fonds de l'UNESCO ? Sponsoring ?
Suivi pour les coordinateurs et directions d'école (nouveau) Journée annuelle thématique axée sur les élèves (beaucoup de pratique et moins de théorie) comme jusque-là

Divergences :

- Durée : des rencontres plus courtes et de moindre envergure - des rencontres de deux jours au moins
- Étendue de la participation : régionale - nationale avec la possibilité de trouver une école partenaire dans une autre région de Suisse
- Échange d'informations via une plateforme

Consensus :

Prévoir également des rencontres avec la participation d'élèves



Question 3

§ 6.4. L'UNESCO a fixé ses exigences minimales comme suit :

1. Présenter un plan de travail annuel au coordinateur national, ainsi qu'un descriptif des objectifs.
2. Présenter au coordinateur national un rapport annuel établi sur la base du modèle fourni par celui-ci.
3. Participer, chaque année scolaire, à au moins un projet, concours ou campagne d'envergure mondiale ou régionale proposé par l'UNESCO, ou à une activité connexe d'envergure nationale proposée par le coordinateur national.
4. Célébrer au moins deux journées des Nations Unies, choisies parmi celles figurant dans le calendrier du réSEAU disponible sur l'Outil en ligne, en mobilisant l'ensemble de la communauté scolaire.
5. Afficher un symbole de l'affiliation au réSEAU dans l'établissement, conformément aux instructions du coordinateur national ou aux dispositions prises par ce dernier.
6. Informer la communauté scolaire de l'affiliation de l'établissement au réSEAU (réunions avec le personnel, les parents et les élèves, affiches, site Internet de l'école, etc.).
7. Actualiser au moins deux fois par an, dans l'Outil en ligne, les informations qui concernent l'établissement (coordonnées, statistiques de l'école et activités).

Quelles exigences vous semblent irréalistes ou inutiles, ou au contraire intéressantes et réalisables et pourquoi ?

Réponses

1	2	3	4	5	6	7
Plus facile avec un thème général ; 1 page A4	Rapport simple oui	Ou projet individuel équivalent	1 jour	Oui	Oui	Oui
Informations simples sur la base de doc. existant	OK		Difficilement applicable			1 x par an
		Conséquences en cas de non-respect ?		Oui	Oui	Oui
Non - irréaliste	OK		Irréaliste	Oui	Oui	Oui - Extension de la plateforme souhaitée

Divergences :

1 Établissement d'un plan de travail

3, 4 Participation à des projets et à des journées annuelles

Consensus :

5 à 7 : oui

2 : oui (de fait déjà prévu sous 6.3)

Question : conséquences en cas de non-respect des exigences minimales ?

2^e partie : Autres questions (15 minutes)

Question des ressources en lien avec le réseautage et les activités :
fondations, associations (p. ex. innovage.ch) : thème pour une rencontre annuelle

Matériel d'information : info-box, drapeaux, affiches déroulantes, courts métrages

Motivation : attestation annuelle des activités – actualisation du label (suite à l'envoi des rapports)

Diffusion auprès de la Conférence des directeurs avec des exemples concrets

Logo : où l'apposer sur la page d'accueil ?

Site Internet : améliorer la visibilité : écoles associées de l'UNESCO, initiatives, affiches, expositions itinérantes

Garantir l'implication des élèves et des élèves

Clarifier le dédommagement des enseignants

Adhésion de nouvelles écoles